PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018/2021
COLLÈGE JULES VERNE VITTEL

Introduction

La Loi de Refondation de l'école du 9 juillet 2013 réaffirme les fondements d'une **école juste, vigilante et inclusive**, attentive aux conditions de l'**élévation du niveau de tous les élèves** et à la **réduction des inégalités**. Aucun déterminisme ne doit interférer sur l'accès d'un élève aux meilleures conditions de formation, sur l'élaboration graduelle d'un projet personnel qui corresponde au mieux à ses aspirations et à ses aptitudes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet académique 2014-2018 de Nancy-Metz, centré sur la **réussite de chaque élève,** et dont s'inspire le projet d'établissement du collège Jules Verne de VITTEL.

1. Les constats académiques :

Le parcours des élèves est globalement fluide sur l'ensemble de leur scolarité au collège, même si une attention particulière doit être portée sur la liaison école-collège. Le taux d'accès de la 6ème à la 3ème en 4 ans était de 96 % pour l'académie en 2014 (contre 92 % en 2005).

Le taux d'accès académique au DNB est en retrait par rapport à la moyenne nationale. Dans l'académie de Nancy-Metz , 5 % des élèves ne disposent pas des compétences du socle et ne participent pas au DNB ; deux leviers sont pour cela mobilisés, à savoir un **accompagnement accru des élèves au sein d'une école bienveillante** et une d**éfinition des priorités relatives aux apprentissages**.

2. Les principales orientations académiques pour le collège:

La priorité académique est d'**assurer à tous et à chacun la maîtrise du socle commun**

Pour cela, la construction d'un **cadre favorable aux apprentissages** est essentiel. Le climat scolaire, les modalités d'évaluation, la réflexion relative à la place du travail personnel de l'élève, l'organisation des dispositifs d'aide et le développement des compétences d'accompagnement chez les enseignants doivent y contribuer. Il est préconisé :

- d'œuvrer à la mise en place et au maintien d'un **climat scolaire serein :** les **stratégies pédagogiques et éducatives** doivent faire l'objet d'une réflexion afin d'assurer la sérénité des conditions d'apprentissage des élèves ;

- de d**évelopper les pratiques d'évaluation au service des apprentissages** ; en cela, les équipes rechercheront le moyen de mettre en place une **évaluation positive** ;

- d'accompagner chaque élève dans son travail personnel en répondant à ses besoins particuliers ;

- de **donner à l'élève les clés de sa réussite sociale et professionnelle** en l'incitant à exercer des responsabilités dans son établissement, en renforçant les partenariats culturels et les pratiques culturelles et artistiques ...

- de **maîtriser la langue française** en veillant à la pratique régulière et correcte de la langue, en accompagnant l'organisation des enseignements de la langue française par

compétences (notamment dans le cadre des cycles et nouveaux programmes), en encourageant et organisant des échanges de pratiques entre enseignants de degrés et disciplines différentes, en développant les situations d'évaluation à l'oral ;

- de **construire une culture scientifique et technologique** afin de donner aux élèves les clés de la compréhension du monde et de promouvoir la démarche d'investigation scientifique ;

-de **s'approprier et pratiquer une langue vivante étrangère** afin de développer curiosité, esprit d'initiative, autonomie, ouverture d'esprit et citoyenneté ;

-d'utiliser au mieux les **dispositifs d'aide et d'accompagnement** afin de poursuivre les efforts de dépistage des troubles susceptibles de gêner les apprentissages ;

-d'a**méliorer l'articulation entre les degrés et les cycles en accompagnant les** changements de classe avec soin et en s'assurant de la continuité et de l' harmonisation des pratiques à chaque étape du parcours de l'élève ;

-de développer les **compétences d'accompagnateurs des enseignants** en favorisant l'aide aux élèves dans le cadre du cours et en développant les pratiques d'aide préventive et la démarche tutorale ;

-d'utiliser le **numérique** afin de diversifier et faciliter les usages au service des apprentissages.

- d'accompagner chaque élève dans la **construction** d'un **parcours de formation et d'insertion**

3. Les orientations nationales

Le projet d'établissement s'inscrit naturellement dans les orientations nationales et répond notamment aux préconisations d'avril 2018 sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux, à savoir : **lire, écrire, compter et respecter autrui**. Il est rappelé que **maîtrise de la lecture** et une **bonne maîtrise du raisonnement mathématique** doivent être assurés pour tous.

4. Définition des axes du projet d'établissement du collège de VITTEL

Les axes du projet d'établissement du collège de Vittel ont été définis après diagnostic ; ils répondent aux demandes académiques et nationales, tout en s'adaptant aux besoins particuliers de notre établissement. Les axes du projet d'établissement 2018-2021 sont les suivants :

1. Mettre en œuvre des actions correspondant aux besoins particuliers des élèves
2. Accompagner et valoriser les élèves pour construire leur parcours personnel de formation
3. Favoriser l'ouverture artistique, culturelle et citoyenne pour chaque élève

Les modalités mises en œuvre au collège pour atteindre les objectifs fixés constituent le projet d'établissement du collège.

AXE 1 : Mettre en œuvre des actions correspondant aux besoins particuliers des élèves		
Objectifs	Pourquoi ? Comment ?	Modalités de mise en œuvre
veiller à mettre en place un accompagnement accru des élèves au sein d'une école bienveillante	mettre en place un **accueil** adapté à tous les élèves et à leurs familles *** poursuivre, avec les personnels enseignants et de santé, les efforts de **dépistage** des troubles susceptibles de gêner les apprentissages *** favoriser les **adaptations pédagogiques** dans les enseignements … … et hors enseignement *** diffuser les **pratiques innovantes** en matière	*-accueil par la vie scolaire des nouveaux élèves* *-accueil des CM2 (journées d'immersion, Portes ouvertes)* *-amélioration de l'accompagnement des familles (communication sur le rôle des personnels du collège, les instances, les interlocuteurs…)* *-mise en place des conditions matérielles et pédagogiques pour l'accueil des élèves en situation de handicap, à besoins particuliers et dans le cadre d'une ULIS* *** *-tenue de cellules de veille/ mise en place d'un outil de communication et de suivi pour les différents intervenants* *- mise en œuvre de conditions matérielles favorables à la coordination des personnels de santé, sociaux et de vie scolaire (implantations communicantes)* *** *-dédoublements des groupes de natation pour favoriser le savoir-nager (2 classes/3 professeurs)* *-moyens accordés en priorités sur les groupes d'élèves débutants en langues* *-mise à disposition d'outils et ressources documentaires (dont numériques) notamment pour les élèves à besoins particuliers* *** *-pratiques d'aide préventive, démarche tutorale (par les pairs ou adultes du collège)*

	d'accompagnement des élèves *** développer les compétences d'**accompagnateurs** des enseignants	*-travail des élèves en binôme, en îlot bonifié (Français)* *-mises en scènes pédagogiques, gestuelle pour les apprentissages, utilisation des espaces à géométrie variable* *** *-sensibilisation des personnels à la problématique du handicap, des difficultés liées aux troubles des apprentissages, à l'autisme et aux élèves EIP*

assurer à tous et à chacun la maîtrise du socle commun et l'apprentissage des savoirs fondamentaux <u>lire, écrire, compter et respecter autrui</u> **assurer à tous et à chacun la <u>maîtrise de la lecture</u> et une <u>bonne maîtrise du raisonnement mathématique</u>**	assurer à tous les élèves la maîtrise la langue française/ comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit assurer à tous les élèves la maîtrise des compétences majeures en mathématiques *** comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques *** mobiliser les outils numériques pour apprendre, échanger, communiquer *** consolider les apprentissages fondamentaux des élèves les plus fragiles	*-construction d'une progression dans la maîtrise du langage oral en continuité et en interaction avec le développement de la lecture et de l'écriture (Français)* *-moyens (DGE) accordés en priorité aux mathématiques et au Français ; dédoublements (utilisation pour les 2 heures d'AP obligatoires en 6ème à la rentrée 2018)* *-organisation de l'enseignement des des mathématiques par compétences ; évaluation par compétences en lien avec les domaines du socle* *-développement des situations de pratique et d'évaluation à l'oral* *-préparation des élèves à l'oral du DNB (oraux blancs)* *-intégration des élèves dans des projets qui valorisent la langue française (semaine de la Presse, CNRD, rencontres avec des élus…)* *-développement de la langue à travers l'interdisciplinarité (EPI…)* *** *-réalisation d'une grille de validation des compétences commune aux sciences physiques, sciences et vie de la Terre et technologie (évaluation d'une cinquantaine d'items en 3ème)* *** *-envoi de messages, utilisation de l'ENT …* *-utilisation du traitement de texte (Français), d'applications spécifiques en EPS (observation et autorégulation)* *** *-mise en place de stages de réussite : accueil des élèves de CM1 et CM2 la semaine précédant la rentrée de septembre au collège/ pour les élèves de 3ème aux vacances de Printemps et d'été*

accompagner chaque élève dans son travail personnel	réfléchir autour du sens du travail personnel de l'élève/accompagner les parents dans leur rôle/adapter le volume de travail personnel à la maison au bénéfice d'un travail personnel en présence de l'enseignant/ coordonner les pratiques des enseignants sur la charge de travail hors école	*-rédaction d'une charte « devoirs faits »,* *-mise en place d'une progressivité par classe et par discipline* *-mise à disposition d'outils et ressources disponibles à tout moment, via l'ENT*
mettre en place des stratégies pédagogiques et éducatives afin d'assurer la sérénité des conditions d'apprentissage des élèves	gérer de manière réfléchie le temps et l'espace scolaires afin de préserver la sérénité des conditions d'apprentissage des élèves *** faire coopérer équipe enseignante et vie scolaire	*- gestion des temps de pause (notamment de la pause méridienne)* ***:*** *diversité des propositions à privilégier (temps calme, tournois sportifs,accès au foyer ...)* *-mise en place d'actions dans le cadre du CESC afin de travailler sur la concentration, l' estime de soi ...* *-mise en place du Centre de culture et de connaissance, affirmant les spécificités et la complémentarité des différents lieux hors la classe (gestion du trinôme permanence-foyer-CDI)* *-programmation en EPS permettant de prévoir 1 groupe d'élèves pour un espace de travail (2 professeurs maxi sur un même créneau) ; découpage des séances d'EPS en 1h30 pour optimisation de la séance* *- banalisation d'un créneau de 2 heures en fin de semaine pour les activités artistiques, culturelles et sportives* *** *-élargissement du rôle des AED : suivi d'un niveau de classe par un AED référent ; participation des AED à l'aide aux devoirs* *-faire coopérer les enseignants à la gestion du temps hors classe /améliorer la collaboration enseignants - vie scolaire notamment dans la gestion des punitions :* *- privilégier : la retenue avec l'enseignant pendant un cours pour un*

	*** gérer l'hétérogénéité au sein des classes	*manquement lié au travail scolaire / TIG en lien avec le manquement (sous la responsabilité d'un agent)/ heures de retenues assurées par la vie scolaire pour des manquements liés au comportement* *** *-intégration des élèves ayant une inaptitude totale ou partielle en EPS* *-travail en groupes de besoin en mathématiques* *-différenciation à l'aide de fiches méthodes, « coups de pouce » (SVT), fiches médias(EPS), parcours différenciés (codes couleurs en EPS) à disposition des élèves en fonction des besoins et compétences de chacun*
améliorer l'articulation entre les degrés et les cycles	promouvoir une continuité et une harmonisation des pratiques à chaque étape du parcours de l'élève *** améliorer la continuité des exigences relatives au travail de l'élève de l'école au collège et du collège au lycée en favorisant les rencontres pédagogiques et didactiques, échanges de pratique … *** partager des pratiques artistiques, culturelles et sportives entre cycles	*-conseils de cycles* *-liaison école-collège/réunions d'harmonisation cycle 3* *-journées d'immersion CM2 /Portes ouvertes/ stage d'août au collège pour les élèves de CM2* *-développer la liaison collège-lycée : échanges dans le cadre de l'option cinéma (immersion des élèves de 3ème volontaires)* *** *cross inter-établissement, spectacle du collège dans les écoles primaires...*
développer les pratiques d'évaluation au service des apprentissages	mettre en place une évaluation positive	*-évaluation par compétences* *-bonus accordés pour des travaux plus aboutis (sans pénalité pour les élèves moins « avancés »)* *-valorisation de la méthode (démarche scientifique) ; réhabilitation du raisonnement juste (erreur possible)* *-adaptation des évaluations dans le cadre des PAP/PPS*

	*** mettre en place des évaluations à des fins diagnostiques pour identifier les difficultés d'apprentissage de chaque élève et définir les objectifs individuels *** préparer les élèves aux examens et à leur poursuite d'étude	*-évaluation rattrapage possible (Education musicale)* *** *évaluations diagnostiques (Français, mathématiques, EPS…)* *** *devoirs communs (Français, mathématiques…)*
utiliser le numérique afin de diversifier et faciliter les usages au service des apprentissages	Construire des séquences intégrant la différentiation pédagogique *** Accompagner les enseignants dans l'utilisation des outils pédagogiques numériques	*-utilisation de l'ENT, des ressources de la BRNE ...dans l'objectif de favoriser l'autonomie et l'individualisation des parcours* *-réalisation d'une banque de données d'exercices en ligne afin de permettre aux élèves d'approfondir certaines notions (entraînement pour les tables de multiplication, les verbes irréguliers...)* *** *-intervention du TICE pour former ses collègues (ENT, outils de différentiation…) lors de journées pédagogiques (organisation interne en fin d'année scolaire)*

AXE 2 : Accompagner et valoriser les élèves pour construire leur parcours personnel de formation		
donner à l'élève les clés de sa réussite sociale et professionnelle	-faciliter l'accès à la découverte du monde professionnel -promouvoir le travail manuel et artisanal	*-écriture du Parcours Avenir tenant compte du contexte économique local, des secteurs porteurs ...et intégrant les opportunités pour les élèves de découverte du monde professionnel (carrefour des métiers 4ème, visites d'entreprises …)* *-rencontre favorisée avec des*

		professionnels (médias, culture...)
construire un parcours d'orientation du collège au « supérieur en passant par le lycée »	éveiller la curiosité, modifier les représentations, combattre les stéréotypes, susciter l'ambition, pour aboutir à un choix d'orientation réfléchi et abouti	*-élaboration d' un programme annuel relatif aux actions d'information et d'orientation, le* ***parcours avenir****, en tenant compte du diagnostic et du parcours d'orientation des élèves du collège* *-proposition d'actions de découverte des métiers et de formation dans le cadre du parcours avenir*
s'approprier et pratiquer une langue vivante étrangère	développer curiosité, esprit d'initiative , autonomie, ouverture d'esprit et citoyenneté favoriser la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants et performants	*- mise en place de projets inter-disciplinaires* *-usages numériques adaptés, ateliers tournants, pédagogie de projet, approche communicative et pédagogique active*
construire une culture scientifique et technologique	donner aux élèves les clés de la compréhension du monde promouvoir la démarche d'investigation scientifique	*-promotion des actions et concours scientifiques (Tous Chercheurs ; Vigie de l'eau. concours Kangourou)* *-travail en groupes afin de favoriser l'expérimentation en 6ème ou 5ème*
construire une culture numérique	donner aux élèves les clés pour une utilisation responsable du numérique	*-Formation aux médias sociaux et cours de gestion de l'information(documentation)* *-rédaction d'une charte informatique interne* *-favoriser l'accès de tous les élèves à l'outil numérique*
Construire une culture médiatique et informationnelle	Donner aux élèves les clés pour mieux appréhender et vivre dans le monde médiatique et informationnel qui les entoure	*-cours d'éducation aux médias* *-projets disciplinaires ou interdisciplinaires autour de la recherche, sélection, traitement et production d'information* *-production d'un média (Webrad*io)

AXE 3 : Favoriser l'ouverture artistique, culturelle et citoyenne pour chaque élève		
construire une culture scientifique et technologique	permettre aux élèves d'acquérir à l'école les outils et les méthodes leur permettant de s'adapter aux situations de la vie courante dans lesquelles des connaissances scientifiques variées doivent être mises en relation	*-intégrer la culture scientifique dans le parcours d'éducation artistique et culturelle* *-organisation de temps forts autour des sciences : concours mathématiques ...*
assurer une cohérence de l'offre artistique et culturelle auprès des élèves du collège	assurer continuité et complémentarité des actions artistiques et culturelle au sein des cycles et sur une cohorte Améliorer la lisibilité des du PEAC au service de la réussite des élèves lors d'épreuves telles que l'oral du DNB (trace pour élèves et parents) *** favoriser la diversité de l'offre culturelle en : -mettant l'accent sur les racines culturelles antiques -permettant à tous les élèves d'accéder à des disciplines artistiques (sportives notamment) -développant les projets artistiques et culturels avec les soutiens institutionnels (DRAC/DAAC) -partageant les réalisations artistiques	*- harmonisation par le référent culture des actions menées dans le cadre du PEAC* *-mise en lien avec les autres Parcours* *-travail de partenariat avec école, collège et lycée (PEAC inter-établissement)* *-rédaction du PEAC en lien avec le Conseil école collège* *** *création d'un livret de suivi PEAC* *** *- sortie sur un site gallo-romain/ initiation au latin en 6ème* *-modules de danse, step, et gymnastique sur tous les niveaux en EPS* *-créneaux sur le temps scolaire de 2 heures par semaine réservé aux ateliers artistiques et culturels* *-création de lieux d'exposition (pérennes ou temporaires)*

construire une culture du respect de l'environnement et des réflexes durables	intégrer les notions de respect de l'environnement aux parcours citoyens et de santé, EPI … développer une politique de sensibilisation au respect de l'environnement	*- dans le cadre du CESC* *- dans le cadre des programmes (Français, Histoire et Géographie, langues…) et d'EPI (Nourrir les hommes)* *- dans le cadre de l'adhésion à Agrilocal* *-dans le cadre des courses d'orientation en forêt(EPS)*
Construire une culture de l'engagement	valoriser l'engagement des élèves valoriser le potentiel artistique, sportif et culturel des élèves	*-valorisation de l'engagement citoyen (délégués de classe, CA, CDI, CVC …)/formation des jeunes arbitres, et jeunes coach dans le cadre de l'UNS .* *-renforcement des partenariats et des pratiques culturels, artistiques et sportif s: ateliers, création de sections sportives (gymnastiques et football)*
construire une culture de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté	donner aux élèves le goût de l'engagement, les familiariser avec la prévention et les comportements responsables et citoyens	*-actions déclinées dans le cadre du CESC* *-écriture du CESC en harmonisant les actions, assurant une cohérence des projets et en les mettant en lien avec les autres parcours/ rédaction du CESC en lien avec le Conseil école collège* *-travail de partenariat avec école, collège et lycée (CESC inter-établissement)*